



La continuité écologique

Les solutions mises en œuvre pour assurer la libre circulation piscicole

Trois grands types d'opérations sont possibles pour rétablir la continuité écologique :

► le **dérasement** (partiel) ou **arasement** (total) de l'ouvrage

Exemple



Effacement d'un clapet sur l'Antenne



En 2002, avant l'effacement, En 2008, après l'effacement

► la **gestion d'ouvrage**

Exemple



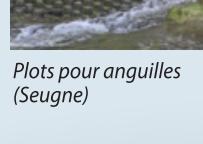
Ouverture de vannes sur l'Arnoult

► l'aménagement d'un **dispositif de franchissement** (passe à poissons) sur l'ouvrage

Exemple



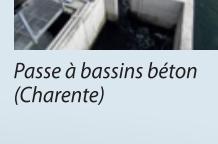
Passe pré-barrages (Charente)



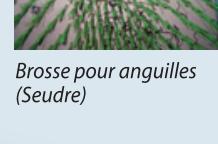
Plets pour anguilles (Seugne)



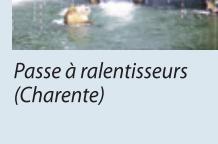
Passe à bassins par enrochements (Solençon)



Passe à bassins béton (Charente)



Brosse pour anguilles (Seudre)



Passe à ralentisseurs (Charente)

Les ouvrages sur les bassins Charente et Seudre



Les solutions : une étude au cas par cas

Plusieurs règles guident le choix de la solution à retenir.

Celui-ci doit se faire au cas par cas et prendre en compte :

- les espèces cibles,
- les débits et leur répartition sur le site,
- les variations des niveaux d'eau,
- la hauteur de chute,
- le transport des sédiments,
- la configuration du site et les contraintes topographiques,
- les enjeux et usages locaux,
- la problématique de l'entretien ultérieur,
- le suivi de l'efficacité.

La continuité écologique étant optimale en l'absence d'obstacle, il convient en premier lieu de mener une réflexion sur l'utilité du maintien du seuil en analysant tous les enjeux présents sur le site.

Opportunités & stratégies d'actions

Une opération d'amélioration de la continuité écologique peut être ponctuelle sur un seul obstacle, notamment suite à une opportunité.

Elle peut également être groupée sur un ensemble d'obstacles avec une logique sur plusieurs années et s'inscrire dans la mise en place d'une stratégie à moyen et long terme.



Pour plus d'informations, consultez les guides techniques produits par la Cellule Migrateurs.

<http://www.fleuve-charente.net/bibliotheque/poissons-migrateurs>



Bon à savoir...

Des aides financières peuvent être sollicitées auprès de différents organismes pour les études et/ou les travaux : Europe, Agence de l'Eau, Régions, Départements, collectivités territoriales, fédérations et associations de pêche...



Construction de la passe à poisson de la Liège sur la Charente



EPTB Charente

Institution interdépartementale et de ses aménagements

